

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 5 juillet 2021 à 20h00 dans la salle du centre récréatif Hemmingford, sur la rue Goyette. Séance ouverte au public.

Sont présents les conseillers, Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, tous formant quorum. Monsieur Lucien Bouchard maire par intérim, agit à titre de président d'assemblée.

Est également présents la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le conseiller Pierre Mineau, siège no.6 est absent  
Le siège du maire est vacant.  
Le siège no.4 est vacant.

**2021-07-114 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 5 JUILLET 2021**

1. Ordre du jour 5 juillet 2021
2. Procès-verbal du 7 juin 2021
3. Comptes payables
4. Règlement :
  - a) Adoption du règlement no.322-1 système de traitement tertiaire – correction du mode de tarification
  - b) Avis de motion et 1<sup>er</sup> projet no.320-1 modifiant le règlement no. 320 relatif à la gestion contractuelle
5. Rémunération du personnel électorale, élection 7 novembre 2021
6. Embauche employée saisonnière – projet événement culturel
7. Autorisation de dépenses
  - a) Administration
  - b) Voirie :
    1. Contrat de réparation de fissures, chemins municipaux.
  - c) Service des incendies :
    1. Habits de combat
  - d) Appuis financiers, dons et commandites :
    1. Don à la Légion canadienne de Hemmingford
8. Rapports mensuels
  - a) Inspecteur de la voirie
  - b) Aménagement et inspection
  - c) Service des incendies
9. Sujets divers
10. Correspondance
11. Période des questions
12. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 9, "Sujets divers", ouvert.

**2021-07-115 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JUIN 2021**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 7 Juin 2021, tel que déposé.

## **2021-07-116 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2021, ou par une appropriation de surplus ;

202100319	2021-06-10	Ministère du revenu du Québec	7 699.81 \$
202100320	2021-06-10	Receveur Général du Canada	2 795.57 \$
202100321	2021-06-08	RICOVA SM INC.	6 408.94 \$
202100322	2021-06-09	Bell Canada	192.66 \$
202100323	2021-06-09	Bell Mobilité	59.07 \$
202100324	2021-06-09	Hydro-Québec	1 591.20 \$
202100325	2021-06-09	CIBC Visa	213.29 \$
202100326	2021-06-09	Corps Cadets 2698 sieur de Beaujeu	150.00 \$
202100327	2021-06-09	RICOVA Service inc.	1 613.79 \$
202100328	2021-05-15	La Capitale - Assurances	2 744.81 \$
202100329		Annuler	
202100330	2021-06-14	CAMPING CANNE DE BOIS	700.00 \$
202100331	2021-06-15	La Capitale - Assurances	2 744.81 \$
202100332	2021-06-17	RICOVA Service inc.	12 167.14 \$
202100333	2021-06-17	REACTIF agence web inc.	6 717.59 \$
202100334		Annuler	
202100335	2021-06-22	EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	622 482.59 \$
202100336	2021-06-23	Tetreault Electrique	27 915.93 \$
202100337	2021-06-29	Bell Mobilité	48.25 \$
202100338	2021-06-29	Bureau en Gros	110.40 \$
202100339	2021-06-29	Dery Telecom	193.10 \$
202100340	2021-06-29	BELL Canada - INTERNET	99.98 \$
202100341	2021-06-29	Remboursement client au crédit	258.96 \$
202100342	2021-06-29	Remboursement client au crédit	338.77 \$
202100343	2021-07-05	Village de Hemmingford	1 809.83 \$
202100344	2021-07-05	MRC des Jardins-de-Napierville	51 773.00 \$
202100345	2021-07-05	Perron et fils Inc.	159.37 \$
202100346	2021-07-05	Serrurier Havelock	111.49 \$
202100347	2021-07-05	Somerville Garage	5 294.95 \$
202100348	2021-07-05	Pétrolière Impériale - ESSO	832.98 \$
202100349	2021-07-05	Quincaillerie Hemmingford	144.33 \$
202100350	2021-07-05	HAMSTER	451.55 \$
202100351	2021-07-05	SPCA Roussillon	114.98 \$
202100352		Annuler	
202100353	2021-07-05	Alarme SPP	695.36 \$
202100354	2021-07-05	NAPA - Pièces d'autos JKLM inc.	142.66 \$
202100355	2021-07-05	Oxygène Régional inc.	188.56 \$
202100356	2021-07-05	Lap of Luxury Design	1 012.86 \$
202100357		Payable en août	
202100358		Annuler	
202100359	2021-07-05	GPAG Distribution	549.90 \$
		Paie des employés	45 983.34 \$
			<hr/> 806 511.82 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 806 511,82 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

**2021-07-117 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.322-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.322 RELATIF À L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRES AVEC DÉSINFECTION OU UN SYSTÈME TRAITEMENT TERTIAIRE AVEC DÉPHOSPHATATION ET DÉSINFECTION PAR LE RAYONNEMENT ULTRAVIOLET**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hemmingford a adopté le règlement no.322, relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection ou un système traitement tertiaire avec déphosphatation et désinfection par le rayonnement ultraviolet ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été présenté par la conseillère Deborah Beattie lors de la séance tenue le 7 juin 2021 afin que soit modifiée la disposition de tarification ;

CONSIDÉRANT Qu'à l'article 18 nommé "TARIFICATION" du règlement no.322, au 4<sup>e</sup> paragraphe il est mentionné que les factures sont payables selon les modalités pour le paiement de taxes municipales, donc en trois versements, si le montant dépasse 300\$;

CONSIDÉRANT QUE pour certains systèmes UV, la facturation pour le nettoyage peut se faire 2 fois par année, et que les montants dépassent légèrement 300\$, et résulte dans plusieurs versements étalés sur plusieurs mois;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie, APPUYER par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement,

DE MODIFIER les modalités de paiement en un seul versement par facture, payable dans les 30 jours après la date de facturation.

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO. 320-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.320 RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE**

La conseillère Maude St-Hilaire donne un AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture que lors de la prochaine séance, le conseil prévoit adopter un projet de règlement no.320-1, modifiant le règlement no.320, pour ajouter l'obligation d'inclure des mesures favorisant les biens et services ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec. Cette mesure sanctionnée le 25 mars 2021, concerne les contrats comportant une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique.

**2021-07-118 PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NO. 320-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.320 RELATIF AU RÈGLEMENT NO.320 RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l' Habitation a sanctionné le 25 mars 2021, le projet de loi 67 (*Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*), l'article 124, prévoit que les municipalités ont dorénavant l'obligation d'inclure dans leur règlement sur la gestion contractuelle, des mesures favorisant les biens et services ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec. Cette mesure concerne les contrats comportant une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique. Cette obligation doit entrer en vigueur le 25 juin 2021 et sera applicable pour une durée de trois ans, soit 25 juin 2024.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le règlement, l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445 du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT QU'UN avis motion a été présentée lors de la séance du conseil le 5 juillet 2021, par la conseillère Maude St-Hilaire,

POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement,

D'AUTORISER le projet de règlement no.320-1, modifiant le règlement no.320, de gestion contractuelle.

### **2021-07-119 RÉMUNÉRATION PERSONNEL ÉLECTORAL 7 NOVEMBRE 2021**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut établir la rémunération du personnel électoral payable lors des élections et référendums dans les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE *la rémunération payable minimum lors d'élections et de référendums municipaux établit en fonction du règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 (2021, 153 G.O.Q.2, 2111B) ;*

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement,

D'APPROUVER les rémunérations suivantes pour les officiers d'élection :

**Scrutateur** : 16,88\$/heure  
**Secrétaire** : 16,20\$/heure  
**Préposé à l'information** :  
**et au maintien de l'ordre (PRIMO)** : 16,88\$/heure

**Président de la table de vérification  
de l'identité des électeurs** : 13,50\$/heure

#### **Personnel affecté aux commissions de révision**

Réviseur et secrétaire : 18,90\$/heure  
Agent réviseur : 16,20\$/heure

**Séance de formation** : selon le poste attribué.

**Personnel additionnel pour chaque fonction (sur appel)** : selon le poste attribué pour une durée de 3h.

DE SUIVRE les taux établis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour la rémunération de la présidente et la secrétaire d'élection.

### **2021-07-120 EMBAUCHE D'UNE EMPLOYÉE POUR LA SAISON ESTIVALE : ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS**

CONSIDÉRANT QU'UNE subvention salariale d'Emploi et développement social Canada, a été obtenue pour un poste estival à l'embauche d'une employée, afin d'organiser des événements estivaux, projet conjoint avec la municipalité du Village;

CONSIDÉRANT QUE Mme Victorienne Séguin travaillera 35 heures par semaine pour une durée de 12 semaines, au salaire de 15\$/heure;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la subvention accordée est d'un montant maximum de 4 255\$, si l'étudiante travaille le maximum de 420 heures;

CONSIDÉRANT QU'un montant maximum de 3 000\$ devra être financé par les deux municipalités, par un partage de 30% pour le village et 70% pour le canton;

POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ par le maire par intérim Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement

DE CONFIRMER l'embauche de Mme Victorienne Séguin, comme employée saisonnière pour une durée maximale de 12 semaines.

#### **2021-07-121 RÉPARATION DE FISSURES CHEMINS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs chemins municipaux contiennent des fissures ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs entreprises ont soumis des prix pour effectuer les colmatages ;

CONSIDÉRANT QU'UN budget de 32 000\$, avant taxes, est accordé pour réparer les fissures, principalement sur les chemins Brownlee Nord, Williams et ensuite une partie de Whyte, si la dépense n'excède pas le budget accordé ;

CONSIDÉRANT que des entreprises ont soumis le prix pour un mètre linéaire ;

- Permaroute : 1,45\$ mètre linéaire
- L'Équipe Marcil inc : 1,62\$ mètre linéaire

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement,

D'ACCEPTER l'offre de prix de l'entreprise Permaroute à 1,45\$ mètre linéaire, pour une mesure d'environ 22 000 mètres linéaires financé le budget 2021 de la voirie pour infrastructures .

#### **2021-07-122 HABITS DE COMBAT SERVICE DES INCENDIES**

CONSIDÉRANT QUE chaque année le service des incendies doit renouveler certains équipements ;

CONSIDÉRANT QUE huit ensembles d'habit de combat " Bunker Flamefighter" doivent être commandés à la compagnie CMP Mayer Inc., pour un coût total de 20 370\$ excluant les taxes et le frais de transport;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
ET RÉSOLU unanimement,

D'AUTORISER l'achat et le paiement a CMP Mayer Inc., dépense financée par le budget du service des incendies pour 2021.

#### **2021-07-123 APPUI FINANCIER LÉGION DE HEMMINGFORD, BRANCHE 222, EMBELLISSEMENT DU CÉNOTAPHE**

CONSIDÉRANT QUE la demande d'appui financier envoyée par la Légion de Hemmingford, Branche 222, pour assumer une partie des frais reliés à l'embellissement du cénotaphe situé sur la rue Champlain, plantation de fleurs annuelles;

CONSIDÉRANT QUE des bénévoles de la Légion s'occupent des travaux de plantation ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le versement d'un appui financier de 200\$ à la Légion de Hemmingford pour les fins ci-haut décrites, du budget des dons pour 2021.

## **RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

### **PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Plusieurs résidents du Vieux chemin constatent la vitesse excessive sur ce chemin. Leur suggestion est l'installation des dos-d'âne, mais le conseil suggère plutôt, de changer la limite de vitesse affichée de 50 km à 30 km.

À la question concernant l'Internet haute vitesse, le maire par intérim a répondu que la date annoncée par le ministère de l'Économie et l'Innovation est au plus tard en septembre 2022 pour tous les résidents du Canton de Hemmingford.

Suite au projet d'implantation d'une usine d'asphalte à Havelock, sur le chemin Covey Hill près de la Carrière Ducharme, le maire par intérim a répondu qu'une rencontre avec le conseil de Havelock serait la première étape pour s'informer du développement du projet. La préoccupation est principalement la préservation de la qualité de la nappe phréatique et le trafic encouru. Un suivi de cette rencontre sera livré lors d'une prochaine séance du conseil.

Plusieurs résidents, dont l'évaluation de leur terre agricole, mais non cultivée, a augmenté substantiellement lors du nouveau rôle de 2021-2023, demandent qu'une catégorie autre que "résidentielle" soit appliquée à leur évaluation. Des recherches seront entreprises pour évaluer la possibilité d'appliquer une telle catégorie d'évaluation.

### **2021-07-124 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,  
APPUYER par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée 21h00.

---

Lucien Bouchard  
Maire par intérim

---

Sylvie Dubuc  
Directrice générale et sec-trés

*Je, Lucien Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS** : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus :

**2021-07-117**  
**2021-07-119**  
**2021-07-120**

**2021-07-121**  
**2021-07-122**  
**2021-07-123**